

## PROPOSER UN PROJET

### Un appel à projets

est lancé par la Fondation Roi Baudouin. Un dossier de candidature est disponible sur le site de la Fondation Roi Baudouin. Il doit être rempli et envoyé via le site internet de la FRB.

### Calendrier 2020

- ✓ Lancement de l'appel: 9 janvier 2020
- ✓ Date de clôture pour l'introduction des dossiers: 30 mars 2020
- ✓ Annonce des lauréats: novembre 2020

### Procédure d'étude des dossiers

- ✓ Examen de la recevabilité des dossiers reçus
- ✓ Evaluation des dossiers par le Jury
- ✓ Première délibération du Jury
- ✓ Echanges et rencontre avec le porteur de projet
- ✓ Deuxième délibération du Jury
- ✓ Décision par le Comité de gestion

### Mise en place et suivi du partenariat

Si le financement est accordé, une convention de soutien est signée entre le porteur de projet et la Fondation Roi Baudouin pour le Fonds VINCI. Les entreprises du groupe VINCI veillent à ce qu'un accord de partenariat soit conclu entre le(s) parrain(s) et le porteur du projet, rappelant le rôle de chacun, l'utilisation faite de l'aide accordée, les modalités du parrainage, ainsi que les objectifs et les indicateurs à suivre.

La Fondation Roi Baudouin assure le suivi de la réalisation du projet suivant les termes de la convention de soutien. Le correspondant du Fonds VINCI reste à la disposition du parrain et du porteur de projet pour les aider à faire vivre la collaboration, notamment en organisant un suivi régulier et une évaluation de l'action. Le porteur de projet reçoit un



ENSEMBLE,  
FAISONS LA  
DIFFÉRENCE

modèle de rapport d'évaluation par l'entremise de la FRB.

Au bout d'un an, le parrain transmet le rapport d'évaluation, complété par le porteur de projet et lui-même, à la FRB, permettant la réalisation d'un bilan du partenariat avec l'association accompagnée, et la définition des perspectives d'avenir.



## Composition du Comité de gestion

Le Comité de gestion comprend des représentants des entités fondatrices du Fonds VINCI et de la Fondation Roi Baudouin. Il est présidé par une personne extérieure tant à la Fondation Roi Baudouin qu'aux entités fondatrices.

## Composition du Jury

Le Jury est composé d'experts externes et de collaborateurs des entités fondatrices. Il est présidé par un expert externe. Le Jury est indépendant et prend ses décisions de façon collégiale. Le rapport du Jury est soumis au Comité de gestion du Fonds VINCI qui prend la décision finale.



## Correspondants du Fonds VINCI en Belgique

- ✓ Els De Brouwer, Management Assistant, VINCI Energies International Belgium
- ✓ Danielle Vanderbrugge, Management Assistant, VINCI Energies International Belgium

> [PROPOSER UN PROJET](#) <

SUIVEZ-NOUS



VINCI Energies Belgium  
Les sites du Groupe

VINCI Energies

VINCI

Mentions légales

Privacy policy

Plan du site



[Configurer les cookies](#)